



BIBERONS

Le journal mensuel
de la crèche de Gruissan



ET



JUILLET - AOÛT 2016 N°171

COUCHES

Sommaire

Page 1

Informations
aux parents

Activités du mois

Bienvenue à

Anniversaires

Dates à retenir

Page 2

La recette

Les photos

Page 3

Le mot des minguettes

Article du mois

Informations aux parents

Défenestration, noyades..... Sont les risques rappelés chaque été par l'INPES. Pensez-y, sécurisez votre environnement, reportez-vous à la brochure de l'INPES [HTTP://INPES.SANTE.PUBLIQUE.FRANCE.FR/CFESBASES/CATALOGUE/PDF/462.PDF](http://INPES.SANTE.PUBLIQUE.FRANCE.FR/CFESBASES/CATALOGUE/PDF/462.PDF) et

profitez de l'été en toute sécurité.

Lors des **jeux d'eau en piscine**, les parents dont les enfants portent encore des couches peuvent nous porter des **couches « spécial piscine »**, plus confortables pour les baignades.

Le **31 Août**, la crèche sera **fermée** afin de permettre au personnel de faire un grand nettoyage après le départ des grands pour l'école. C'est également une journée qui sert à réviser tous les protocoles d'évacuation d'urgence, la manipulation des extincteurs et autres protocoles de santé.

La **prochaine soirée pyjama** est programmée le **samedi 20 août**, réservez votre soirée pour une sortie en amoureux !

Activités du mois

Les piscines vont certainement occuper une place privilégiée dans nos activités. Cependant, d'autres activités auront lieu au gré du soleil, du vent, de la disponibilité des navettes.....

Ainsi, des promenades au marché permettront sûrement aux plus grands d'apprécier le mélange de couleurs, d'odeurs, le plaisir de manger des fraises choisies sur l'étal.

Le jardinage est quotidien, avec l'arrosage de notre mini potager et la surprise de découvrir, de temps en temps, une petite tomate mûre ou de parfumer un taboulé avec la menthe fraîchement cueillie.

Nous pourrions certainement organiser une sortie à la plage, peut être un pique-nique ?

Une petite glace savourée au village.....

Et la fête de départ des enfants..... Elle vous permettra certainement, en fonction de leur disponibilité, de revoir la directrice de l'école, les ATSEMS, la maîtresse.... dans un contexte un peu moins conventionnel..... Nous vous informerons très prochainement de la date...

Dates à retenir

Visites médicales pour les enfants concernés : vendredis 22 et 29 juillet, vendredis 19 et 26 août, mardis 23 et 30 août. SMS Rappel sur votre mobile.

Fermetures de la crèche: Lundi 15 et mercredi 31 août

Nuit pyjama : 20 août.

Bienvenue à

Anaïs, Margaux, Rose, Iena, Violette chez les bébés; Tom chez les grands bébés; Hugo chez les moyens et Romane chez les grands.

Emilie CARRIAS, auxiliaire de puériculture remplace Magalie durant son absence. Elle s'occupera des grands avec Muriel, Karine et Hélène.

Erika COUSTAL, détentrice du CAP petite enfance, va effectuer son service civique à la crèche de Gruissan, pour une année, à partir du 12/07/16.

Anniversaires

Lenzo, Milla, Kelya et Khali, 3 ans.

Julia, Hugo, Melya, Lucie, Léo, Mathéo et Agnés, 2 ans.

Aaron et Anaya, 1 an.

Crèche de GRUISSAN
chemin F. Dolto
tél. 04.68.49.53.33





BIBERONS

Le journal mensuel
de la crèche de Gruißan



ET



JUILLET - AOÛT 2016

N°171

COUCHES

La recette : sorbet aux fruits rouges



Ingrédients pour environ 1l. de sorbet

500 g. de fruits rouges congelés (mélange de framboises, mûres, fraises, myrtilles)

80 g. de sucre de canne blond en poudre

3 c. à s. de sirop d'agave

15 cl. d'eau filtrée

Facultatif : 1 blanc d'oeuf si vous souhaitez préparer votre sorbet à l'avance et le conserver au congélateur.

Juste avant de servir votre dessert, verser tous les ingrédients (sauf le blanc d'oeuf) dans un robot-mixeur.

Mixer pendant 5 minutes jusqu'à obtention d'un mélange bien lisse. (Il vous faudra peut-être remuer le mélange à la main de temps en temps).

Servir de suite le sorbet obtenu dans des verrines ou des ramequins individuels. Décorer avec des fruits frais.

Si vous souhaitez réaliser ce sorbet la veille, ajouter au mélange un blanc d'oeuf et placer le sorbet réalisé au congélateur. Sortir le sorbet 10 minutes avant de le servir afin qu'il ne soit pas trop dur.

Bonne fête Papa et Maman. C'était le 2 juin.



Sortie au tennis pour les plus grands.
Merci à Perrine et à toute l'équipe bénévole
qui nous ont gentiment accueillis pour cette
approche « ludo-tennisque ».



LES PHOTOS DU MOIS

Enfin!!! Nous pouvons sortir les piscines.



BIBERONS

Le journal mensuel
de la crèche de Gruissan



ET



JUILLET - AOÛT 2016 N°171

COUCHES

Le mois des mirguettes

Une petite réunion de bureau a eu lieu la semaine dernière nous permettant de faire un point sur nos actions et dire au revoir à Elisabeth Masson qui quitte Gruissan et qui a beaucoup œuvré au sein des Mirguettes. Merci encore à elle pour sa disponibilité.

L'argent récolté lors de la tombola et le vide grenier va permettre d'offrir un petit cadeau de départ aux enfants qui partent à l'école et de financer un apéritif ou un repas avec les parents.

L'article du mois

Organisez vos vacances et peut-être, partez sans bébés, juste quelques jours, pour vous retrouver.

Laisser bébé chez ses grands-parents.

Peut-on laisser son bébé de 8-10 mois pendant plusieurs semaines chez ses grands-parents ? Pour toute la famille, c'est une nouvelle expérience. Elle se passera bien si les parents ne la dramatisent pas. Les explications de Catherine Soudre, psychologue-psychanalyste.

8-10 mois : est-ce le bon moment ?

«Le fait de laisser pour la première fois son bébé, qui va se trouver ainsi coupé de l'environnement auquel il est habitué depuis sa naissance, est plus important que l'âge.

Le bébé va cependant chez ses grands-parents, qu'il connaît et dont il entend souvent parler. Ce ne sont pas des inconnus et encore moins des étrangers.

Les parents doivent confier leur bébé sans réticence, avec confiance, et être rassurés quant à la qualité des soins aussi bien physiques que psychiques dont bénéficiera l'enfant.

Si on ne s'entend pas avec les grands-parents en question, mieux vaut trouver une autre solution. Le lien familial n'est pas suffisant.»

Le bébé peut-il accepter de nouvelles habitudes ?

«Sur le plan de la vie pratique, la mère doit admettre les variantes, une certaine rigidité pouvant empêcher que ne s'instaure une bonne relation.

Car peu importe que le bébé ne prenne pas ses repas exactement à la même heure. Ce qui compte, c'est que l'enfant retrouve un entourage maternant et protecteur.

Ne pas oublier, par ailleurs, que les grands-parents ont d'abord été eux-mêmes des parents.»

Faut-il s'abstenir de rendre visite à son bébé au milieu du séjour ?

Ce qui compte, c'est la capacité de la mère, ou des parents, à voir son enfant pendant un week-end puis

à repartir. Si la maman est capable d'assumer sereinement ce moment, de passer un temps de détente avec tous, de donner la priorité au bien-être de l'enfant, tout se passera bien.

Surtout si la mère évite de contester l'organisation mise en place par les grands-parents. Tout enfant qui sentirait la désapprobation maternelle souffrirait de cette nouvelle séparation.

C'est même une richesse pour eux de découvrir de nouvelles façons de faire. La mère doit laisser s'instaurer un véritable lien affectif entre les grands-parents et le bébé, ne pas en être jalouse ou inquiète.

Il faut faire de cette visite un vrai moment de joie partagée par tous afin d'alléger le temps de séparation, et non pas un séjour de contrôle et de surveillance.

Quelles sont les précautions à prendre ?

Il est tout d'abord très important, pendant un moment de détente, d'annoncer à son bébé cette séparation. Lui dire où il va aller, pourquoi, et lui parler des grands-parents.

Il faut aussi que l'enfant parte avec des objets familiers qui lui rappellent ses parents, venant de son lit, de sa chambre, de la salle de bains ou de la cuisine.

La mère doit aussi rassurer les grands-parents, qui ne se sentent pas toujours à la hauteur de la tâche même s'ils sont contents, en leur disant que tout va bien se passer. Leur laisser des numéros de téléphone et s'assurer qu'ils ont les coordonnées d'un pédiatre.

Il faut surtout éviter de téléphoner sans cesse, voire de parler au téléphone à son bébé, qui ne comprendrait rien.

De leur côté, les grands-parents peuvent rappeler la présence des parents par une chanson, un jeu auquel le bébé est habitué, un objet, et lui parler de ses parents. Ce sont ces petits riens qui feront le lien pendant l'absence.